

INFOS PRATIQUES

Jeunesse
Mission Locale pour l'insertion des jeunes de Clermont-Montagne
 Permanences de Karine BRUGIERE, Conseillère : 2^{ème} et 4^{ème} Lundis de 9 h à 12 h dans les locaux de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense à la Tour d'Auvergne.
 Prendre RDV au préalable au 06 80 05 99 44

Soins infirmiers
S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
 Renseignements auprès des infirmières coordonnatrices. Contact : 04 73 65 33 99 – Fax. 04 73 65 27 92

Repas à domicile
Portage de repas à domicile
 Service assuré pour la semaine complète.
 Contact : Communauté de Communes Dômes Sancy Artense à la Tour d'Auvergne
 Tél. 04 73 21 79 79

Accueil séniors
« CLIC Sénior Montagne » au Mont-Dore
 Accueil, information, écoute pour les personnes de 60 ans et plus.
 Contact : 04 73 65 20 89 - Fax. : 04 73 65 04 95
 Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr
 Site Internet : www.clicmontdore.fr

Petite enfance
Multi Accueil « Les Petits Princes » à Tauves
 Pour les enfants âgés de 3 mois à 4 ans (6 ans pendant les vacances scolaires). Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 (fermeture 3 semaines en août – 2 semaines à Noël – 1 semaine à Pâques). Un Relais d'Assistants Maternelles. Pour poser toutes questions sur l'accueil de vos enfants chez une assistante maternelle : permanences les lundis de 13 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 13 h.
 Contact : 04 73 21 10 67

Paroisse
Paroisse de rattachement : Ste Bernadette des Dôres
 Curé : Thierry VALLETTE
 Contact : 04 73 81 07 39 – 78 Quai Jeanne D'Arc – 63150 LA BOURBOULE. Pour les intentions de messe, s'adresser à Madame Fernande GENDRE. Tél. : 04 73 22 30 81

Poste
Agence Postale Communale
 Horaires et ouverture : Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9 h 30 à 12 h 15, Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 - Tél. 04 73 22 30 48

Mairie
Horaires d'ouverture au public
 Lundi, mardi : 9 h à 12 h – 14 h à 17 h 15 - Jeudi, vendredi et samedi 9 h à 12 h
 En dehors de ces horaires, pour toute urgence, s'adresser aux élus. Tél. : 04 73 22 30 13 – Fax : 04 73 22 37 36
 E-mail : mairie.stdonat@wanadoo.fr
 Site internet : saintdonat-auvergne.fr

FÊTE PATRIOTALE DE LA SAINT SIXTE



Les festivités ont débuté le samedi 6 août par un marché de pays animé par la Confrérie de la Truffade.

L'après-midi l'habituel concours de fauche à la faux a été ouvert par la marraine 2016 : Ghislaine VITTENET nouvelle habitante de Saint-Donat. Une dizaine de faucheurs ont assuré le spectacle en coupant une herbe très dure. C'est Armand VEDRINE de Saint Sauves qui a remporté le 1^{er} prix suivi de Prosper CHARBONNEL de Saint-Donat et de Jean Louis CHALEIL de La Tour d'Auvergne. La fête s'est poursuivie le lendemain.

Le vide grenier a rassemblé une vingtaine d'exposants qui se sont installés tôt le dimanche matin. Après la messe dite en l'honneur de Saint Sixte, animée à la trompette par Jean-Pierre MARION, l'apéritif offert par la municipalité s'est déroulé dans la convivialité.

Au cours de l'après-midi de nombreux spectateurs ont assisté aux farces paysannes jouées par les Compagnons de théâtre de Messeix. Les jeunes du comité ont organisé des jeux pour le plus grand plaisir des enfants.



En fin d'après-midi, c'est un concert de qualité qui a été assuré par les « pipelettes », groupe auvergnat composé de chanteuses de variétés françaises et internationales qui ont l'art de mettre de l'ambiance.

Après un défilé à la lueur des lampions suivi d'un beau feu d'artifice offert par la municipalité, cette belle fête a été clôturée par un bal musette.

Merci à toute l'équipe du comité des fêtes et à l'année prochaine.

A NOTER!

VIABILITE HIVERNALE

Il est toujours recommandé aux propriétaires de résidences secondaires de s'informer de l'état de la voirie avant leur arrivée.

Tél. Mairie : 04 73 22 30 13 ou Martine MARION, adjointe responsable du déneigement. Tél. : 04 73 22 30 15

POINT PROPRE

Même si l'on constate de sérieux progrès et ne nous ne pouvons que nous en féliciter, nous vous rappelons une nouvelle fois que ce lieu n'est pas une décharge et qu'il est interdit de déposer tout objet en dehors des 5 colonnes.

RESEAU D'EAU POTABLE

Nous rappelons aux usagers et plus particulièrement aux résidences secondaires que le compteur doit être protégé du froid pour éviter toute détérioration pouvant entraîner une fuite sur le réseau. Le remplacement du compteur gelé sera facturé à l'abonné.

RELAIS TEXTILE

Le container pour la collecte de textile est toujours à la disposition de la population à proximité du Point propre. Les consignes d'utilisation sont indiquées sur place.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Suite à des réclamations, le Maire a été amené à prendre l'arrêté suivant :

Article 1^{er} : il est interdit de laisser divaguer les chiens sur tout le territoire communal de Saint-Donat.

Article 2 : tout animal divagant à l'origine de dégâts causés à la faune sauvage ou aux animaux d'élevage ou faisant encourir des risques ou nuisance à la population, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière aux frais du propriétaire.

Article 3 : les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende, de jour comme de nuit.

AGENDA 2017

COMITE DES FETES ET DE JUMELAGE

11 mars - Concours de belote

12 et 13 aout

Fête patronale de la Saint-Sixte

21 octobre

Concours de belote

SAISON CULTURELLE EN SANCY ARTENSE

20 mai à 16 h 30 à la salle des fêtes
« Zoé fait la sieste » : solo de clown et contorsion

Voyage en Normandie

Dates encore indéterminée

ETAT CIVIL 2016

Décès : Alain BERNARD - 1^{er} avril 2016

Mariage : Sylvie FISCHER et Sylvain RAYNAUD, 30 juillet 2016

130 MOTOS ONT ENVAHI LA PLACE



Le 26^{ème} Tour d'Auvergne de motos anciennes organisé par Les Vieux Bols Arvernes a fait étape à Saint-Donat le samedi 11 juin. Pour la 5^{ème} fois, la Municipalité et le Comité des Fêtes ont accueilli le temps d'une collation 130 motos et leurs pilotes.

La plaque officielle a été remise au Maire et à Emilie MARION du Comité des Fêtes par Elisabeth MERLE, présidente du Club Les Vieux Bols Arvernes.

LA FRESQUE EST DE RETOUR!



La magnifique fresque réalisée en 2005 par la classe maternelle du Regroupement Pédagogique Intercommunal Saint-Donat/Picherande vient de retrouver sa place dans la cour de l'école de Saint-Donat.

Bravo aux écoliers qui avaient réalisé cette œuvre sous la conduite de Valérie BRUNEL, artiste peintre qui avait piloté et encadré cette opération.

NECROLOGIE

Alain BERNARD, conseiller municipal, est décédé le 1^{er} avril dernier à la suite d'une terrible maladie qu'il a combattue avec acharnement et courage pendant 18 mois.

Né en 1966, Alain s'était installé sur l'exploitation familiale de Chez Le Gris en 1992. Il s'est engagé dans la vie publique en 2008 en acceptant d'être candidat aux élections municipales, mandat qu'il a renouvelé en 2014 avec beaucoup d'enthousiasme.

« C'était un conseiller précieux, toujours partant, toujours disponible, plein de bon sens, il savait apporter le petit conseil, la note positive pour aider notre équipe à avancer dans un bon esprit » selon François MARION. Alain laissera le souvenir d'un homme sincère et apprécié par son entourage.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Vendredi 11 novembre 2016 a eu lieu la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 au monument aux morts de Saint-Donat.

Les élus, les sapeurs-pompiers de Picherande, les enfants de l'école, et la population ont participé au dépôt de gerbe et à la traditionnelle minute de silence.

LUTTE CONTRE LES RATS TAUPIERS

A l'initiative de la municipalité, une réunion d'informations relative à la lutte contre les rats taupiers a eu lieu à Saint-Donat, le jeudi 7 avril.

Sandrine LAFFONT, technicienne de la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles, en présence du Président Philippe BONHOMME, a présenté les différentes techniques de lutte ainsi que le matériel nécessaire. Parallèlement, elle a détaillé les possibilités d'aides notamment celle du FMSE (Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale).

Les agriculteurs présents très intéressés ont compris l'intérêt de mettre en place une action collective indispensable pour plus d'efficacité.

fonctionnement DE LA MAIRIE

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



François MARION

Maire - Assure une permanence en Mairie le samedi matin. Il est souhaitable de prendre R.D.V.

Tél. mairie : 04 73 22 30 13

Tél. perso. : 04 73 22 36 30



Martine MARION

1^{ère} adjointe - chargée du déneigement, de l'action sociale, de l'entretien du bourg et responsable de la gestion de la salle des fêtes.

Tél. 04 73 22 30 15 - 06 71 46 07 37



Mireille GREGOIRE

2^{ème} adjointe - chargée du réseau d'eau potable et d'assainissement (investissement et gestion), de la gestion des chemins de petites randonnées et du tourisme.

Tél. 06 82 22 38 91



Gérard DIF

3^{ème} adjoint - chargé de la voirie rurale (investissement et entretien), des travaux d'investissement et d'entretien des bâtiments communaux.

Tél. 04 73 22 33 58 - 06 09 57 66 36

LE PERSONNEL COMMUNAL



Marthe BERNARD, secrétaire de mairie réalise l'ensemble des opérations relevant de la compétence de la commune : état civil, comptabilité, marchés publics, élections... et accueil du public.



Laurent CHARBONNEL et Bernard CHAZAL, agents techniques réalisent l'essentiel des interventions techniques (bâtiments, voiries, espaces verts...), entretien du réseau d'eau et assainissement, déneigement en période hivernale.



Joëlle RANON, agent polyvalent assure le service des repas scolaires, la garderie périscolaire et le ménage des locaux.



Isabel BABUT assure la fonction d'aide maternelle et anime les Temps d'Activités Périscolaires à l'école.



Nadège GARCIA assure les services postaux et les prestations associées à une agence postale communale sous l'autorité fonctionnelle de la Poste.



CHARABOTER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est appartenir à un club sympathique et dynamique ouvert à tous, adhérent à la Fédération des Aînés ruraux du Puy-de-Dôme et :

- Se retrouver les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois à la salle des fêtes de St-Donat pour jouer à la belote et découvrir aussi d'autres jeux distrayants dans une ambiance conviviale.
- En 2016, organiser et participer à l'assemblée de secteur de la fédération qui a eu lieu le 28 septembre avec un temps de formation le matin à Chastreix suivi d'un repas de 60 couverts à St-Donat.
- Faire partie d'un interclubs de belote qui organise 6 concours de septembre à juin et qui ont eu lieu successivement à St-Sauves, La Bourboule, Tauves, Messeix, Avèze et St-Donat (en jumelage avec Chastreix en mai 2016).
- Avoir plaisir à se réunir de temps en temps autour d'une bonne table et fêter les anniversaires. S'ouvrir à de nouvelles activités (couture, initiation à l'informatique). Se distraire en allant au spectacle.
- Avoir plein de projets qui vont se concrétiser au fur et à mesure. 8 raisons et plus de venir CHARABOTER sans modération ! Pourquoi attendre plus longtemps ?

Renseignements : Thérèse POYET - 04 73 22 30 37



RÉUNION DES AÎNÉS RURAUX



La fédération des Aînés Ruraux (Généralisations Mouvement) invitait ses adhérents du secteur pour leur assemblée annuelle. Les clubs de Tauves, St-Sauves, Avèze, Chastreix et les Charabots de St-Donat se sont retrouvés le mercredi 28 septembre pour une journée de formation et de détente.

Après un temps d'accueil très convivial, une cinquantaine de personnes a assisté à deux interventions le matin à Chastreix. L'association APAMAR a présenté ses services d'aide à domicile puis l'association Présence Verte a proposé ses moyens de téléassistance. Ces 2 associations travaillent conjointement pour le maintien à domicile dans les meilleures conditions des personnes dépendantes.

65 convives ont ensuite rejoint St-Donat pour un repas festif dans la salle des fêtes en présence de M. MARTIN (Vice-président de la Fédération) et de Michel BABUT, Maire de Chastreix. François MARION, maire de St-Donat, est venu souhaiter la bienvenue en regrettant de ne pouvoir rester, retenu par d'autres impératifs.

Cette très belle journée sous le soleil a ravi tous les participants et les lauréats du concours «Aînés à vos ouvrages», organisé par la fédération, ont été très heureux de recevoir leur diplôme.

LE REPAS DES SÉNIORS

Samedi 29 octobre, c'est une quarantaine d'invités qui a répondu à l'invitation de la municipalité et passé une belle journée.

Après la traditionnelle photo sous le soleil, les invités se sont installés autour d'une bonne table à l'Auberge de la Providence en présence du Maire et de plusieurs conseillers municipaux.

L'excellent repas préparé par Caroline s'est déroulé dans une super ambiance et les participants se sont promis de se retrouver l'année prochaine.



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2016 DU CONSEIL MUNICIPAL

12 Février 2016

○ Approbation des comptes 2015 (vote des comptes administratifs)

- Commune : excédent de 21 305.71 € en fonctionnement après affectation de 81 916.61 € en investissement.
- Assainissement : excédent global de 6 694.17 €.
- Eau : excédent global de 67 351.82 €.

○ Programmation de travaux dans le cadre du Fond d'Intervention Communale 2016-2018

- Travaux de voirie communale de 200 000 € en 2016 dont 184 845 € de dépenses subventionnables à hauteur de 33 % (soit 60 999 € de subvention).
- Travaux sur les bâtiments communaux pour un montant de 20 155 € HT en 2017 et 70 000 € HT en 2018 (subvention attendue de 33 % de la dépense).

○ Location de la salle polyvalente

Instauration d'une caution de 500 € lors d'une location.

○ Révision des tarifs du meublés de vacances



Tarifs pour une semaine

- Saison : du 14 juillet (ou du samedi le précédent) au 15 août (ou au samedi suivant) : **350 €**
- Saison Juillet et Août hors période ci-dessus : **280 €**
- Vacances de Mardi gras (février et mars) : **350 €**
- Vacances de Noël et Pâques : **280 €**
- Autres périodes hors saison : **220 €**
- Tarif pour une nuit : **70 €** avec réservation obligatoire de deux nuits.

15 Avril 2016

○ Vote des taux d'imposition 2016

Les taux sont inchangés : Taxe d'habitation : 8,99 %
Foncier bâti : 13,73 %, Foncier non bâti : 50,22 %.

○ Budgets primitifs 2016

Vote des budgets suivants en équilibre:

- Commune : fonctionnement 360 000 €, investissement 430 000 €. Les principaux investissements programmés sont la voirie communale, l'agrandissement du garage communal et les travaux de dissimulation des réseaux sur la route de la Tour d'Auvergne.
- Assainissement : fonctionnement 9 700 €, investissement 22 700 €.
- Eau : fonctionnement 118 000 €, investissement de 158 000 €.

○ SIEG : travaux d'enfouissement

- Réseau électrique : accord pour une participation de 13 500 € HT correspondant à 50 % d'une dépense de 27 000 € HT.
- Réseau de télécommunications : accord pour une participation de 9 360 € TTC, dépense subventionnée à hauteur de 2 800 € par le Département.

○ Ecole : participation financière de la commune de Saint-Genés-Champespe

Le Conseil Municipal fixe le montant de la participation financière de la commune de Saint-Genés-Champespe au fonctionnement des écoles de Picherande et de Saint-Donat à 500,00 € pour chacun des élèves inscrits au 1er janvier de chaque année à compter de 2016.

18 Juin 2016

○ Fusion des communautés de communes Sancy Artense et Rochefort-Montagne

Approbation du périmètre proposé par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale arrêté le 30 mars 2016.

○ Avenant à marché (garage communal)

Accord pour 714 € de travaux supplémentaires à l'entreprise SORECO.

○ Voirie communale 2016

Après consultation, le Conseil Municipal décide de confier les travaux du programme de voirie 2016 à l'entreprise « RMCL » pour un montant de 129 733.00 € HT (155 679.60 € TTC).

○ Frais de déplacement du personnel et indemnisation des repas

Avis favorable du Conseil Municipal pour le remboursement des frais de déplacement et d'indemnisation des repas des agents de la collectivité.

○ Forêt sectionnelle de Freydefont

Accord pour l'inscription de Monsieur Sylvain RAYNAUD domicilié à PALLUT sur la liste des ayants droit de la forêt sectionnelle.

13 Septembre 2016

○ Sancy Artense Communauté

Validation de la modification des statuts de Sancy Artense Communauté pour la mise en conformité avec la loi NOTRE.

○ Eclairage public

Avis favorable pour la réalisation des travaux d'éclairage public sur la route de la Tour d'Auvergne pour un montant de 20 000.00 € H.T. avec une participation de la commune de 50 % soit 10 000 €.

○ Réseau d'eau

Accord pour une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et auprès du Conseil Départemental en vue de financer les travaux sur le réseau d'eau potable du village de Pommier. (Devis de 111 986.00 € HT - maîtrise d'œuvre comprise).

○ Demande de prêt

Le Conseil donne son accord pour solliciter un prêt de 50 000 € à 0,95 % sur 10 ans auprès du Crédit Agricole Centre France.

25 Novembre 2016

○ Voirie Communale

Accord pour solliciter une subvention de 30 % dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avec un plafond de 100 000 € de dépense (soit 30 000 € de subvention) pour un programme de 141 022 € prévu en 2017.

○ Création d'un poste d'agent d'entretien

Avis favorable pour créer un poste d'agent d'entretien polyvalent dans le cadre d'un contrat aidé.

○ Projet de dissolution du CCAS

Le Conseil Municipal accepte la dissolution du CCAS au compter du 31 décembre 2016.

○ Convention d'utilisation

Avis favorable pour la signature d'une convention de mise à disposition par la commune d'un local à la Société de Chasse.

○ Projet de micro-centrale sur la Tarentaine

Le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable pour le projet d'une micro-centrale électrique sur la Tarentaine au lieu-dit « Moulin de Gines » sous réserve d'obtenir un droit de passage sur les parcelles concernées par la randonnée pédestre « Fatima - Gour de Pierrot » et de l'intégration du projet dans l'environnement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Tous les 5 ans, chaque commune doit effectuer le recensement de la population. Début 2016, celui-ci a été effectué par Sandrine BENOIT.

Après une stagnation de la population lors du recensement de 2011, celui de 2016 montre une baisse importante puisque la population recensée est seulement de 209 habitants.

L'ECHO
DONATOIS

Journal Municipal
de St-Donat
Puy-de-Dôme

Directeur de publication : François MARION
Mairie de St-Donat :

Tél. 04 73 22 30 13 - Fax 04 73 22 37 36

Mail : mairie.stdonat@wanadoo.fr

Réalisation : S.A.S.U. M.COM'MASSIF

Tél. 04 73 28 15 71

Illustration : iStock

IMPRIM'VERT

NOMBREUSES ACTIVITÉS EN 2016 À L'ÉCOLE

Sortie à Parentignat

Pour la quatrième année l'école a participé au festival Art'd'école au château de Parentignat.



Le festival avait pour thème la tolérance. Les élèves ont travaillé sur la notion de beau : « ce qui est beau pour toi ne l'est peut-être pas pour moi, mais chacun a le droit d'avoir des goûts différents ».

Chaque enfant a donc réfléchi à ce qu'il trouvait très

beau et l'a représenté. Tous les tableaux ont ensuite été rassemblés pour former une mosaïque de beau, très fiers de les retrouver dans la salle à manger du château. Les écoliers ont pu voir les œuvres des autres enfants, des spectacles présentés par d'autres classes.

Voyage au Pays de Cromagnon

Les enfants de moyenne section au CM2 du RPI Saint-Donat Picherande ont passé 3 formidables journées à Montignac en Périgord début mai.

Pour plonger dans l'univers de la préhistoire, ils ont pu visiter les grottes de Lascaux et de Rouffignac. Le musée du Thot leur a permis de s'essayer à la peinture rupestre.



Une séance tir au propulseur à Castelmerle les a ravis. Il n'y a pas de doute que ce séjour enrichissant restera longtemps gravé dans leurs mémoires.

Fête du RPI Saint-Donat Picherande

Dimanche 22 mai les familles et amis du RPI se sont retrouvés autour des élèves.

Ces derniers avaient préparé un magnifique spectacle avec chants, danses, poésies et sketches qui se sont succédés tout au long de l'après-midi. Les enfants de toute petite section au CM2 ont su communiquer leur enthousiasme et ravir leurs parents.



Succès du marché de Noël

En décembre dernier, le marché de Noël des écoles (RPI de Saint-Donat/Picherande) a connu un franc succès.

De nombreux exposants étaient présents pour compléter le stand d'objets fabriqués par les écoliers et leurs mamans.

Avec 110 repas servis, une bonne buvette et la vente de ces objets, la recette permettra d'organiser des sorties scolaires et de financer des loisirs pour l'ensemble des élèves du RPI.

La visite du Père-Noël appréciée de tous les petits enfants a clôturé cette belle journée.



LE MOT DU MAIRE



Après les élections municipales de 2014 et le renouvellement des élus départementaux et régionaux en 2015, c'est l'évolution de la carte intercommunale qui a marqué l'année 2016.

Après de longs nombreux et fructueux débats, Sancy Artense et Rochefort viennent de fusionner pour mettre en route une nouvelle communauté de communes : Dômes Sancy Artense depuis le 1er janvier 2017.

Premier vice-président de cette nouvelle entité qui rassemble 26 communes pour 12 500 habitants, je continuerai à défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Malgré des budgets de plus en plus contraints liés aux baisses des dotations de l'État, nous continuerons à assurer l'investissement nécessaire pour la vie de Saint-Donat.

En 2016, d'importants travaux de voirie ont été réalisés et l'agrandissement des ateliers techniques (comprenant un local réservé à la société de chasse) sont terminés.

Cette année l'investissement continuera avec des travaux de voirie et des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ainsi que l'éclairage public sur la route de la Tour d'Auvergne, sans oublier la mise en accessibilité de l'église et du cimetière.

Au plan national, 2017 sera une année d'élections importantes et je formule le vœu que les candidats et surtout les futurs élus soient sensibilisés sur les difficultés grandissantes de nos territoires ruraux.

Je remercie vivement tous ceux qui participent activement à la vie de la commune : élus, personnel communal et membres actifs des associations.

Meilleurs vœux à tous pour 2017.

François Marion